

« Les Français se désengagent du gaz, du fioul et de Joule au profit du bois et de la PAC »

En habitat individuel, 11,3% des ménages français ont l'intention d'acquiescer une régulation de chauffage au cours des trois prochaines années, avec 14,6% chez les propriétaires et 8,2% chez les locataires, tandis que 41,6% en sont déjà équipés, avec 49,1% pour les propriétaires et 30,4% pour les locataires. Tel est l'un des nombreux enseignements d'une très riche enquête récente de l'Ipea et de Crédit Agricole Consumer Finances. Cette enquête met en évidence les reculs du gaz naturel, du chauffage électrique « Joule » et surtout du fioul domestique sur ce marché de l'habitat individuel au cours des dernières années (les auteurs de l'étude parle même d'une « volonté de désengagement » des Français par rapport à ces chauffages traditionnels). Et les principaux bénéficiaires de ces reculs sont le chauffage au bois et la PAC.

Pour le remplacement d'un système de chauffage, les ménages interrogés se tournent principalement, afin d'obtenir conseil, vers un professionnel du chauffage. Et ce n'est que secondairement qu'ils iront sur Internet à la recherche d'informations. Quant aux fournisseurs d'énergie, les Français ne semblent pas trop avoir l'idée de s'adresser à eux quand il s'agit de changer de chauffage. De la même façon, au moment de passer commande, c'est d'abord et avant tout avec un chauffagiste qu'ils prennent contact. Et ils sont peu nombreux à se rendre, dans ce but, dans une GSB. Les professionnels du chauffage restent, pour les Français, les principaux interlocuteurs, souligne l'étude. En ce qui concerne les critères de choix du prestataire pour le changement du chauffage, les ménages mettent en avant le prix ; puis viennent, par ordre décroissant d'importance à leurs yeux, les « services », la proximité, l'appareil de chauffage lui-même et enfin les remises. Autre enseignement de l'enquête : les ménages attendent d'un nouveau système de chauffage que, d'abord et avant tout, il permette de faire des économies. Viennent ensuite, par ordre décroissant : « davantage de confort thermique », « la préservation de l'environnement » et la « valorisation » du logement. Beaucoup plus loin, distancés, arrivent des critères comme l'encombrement ou le confort acoustique. Faire des économies reste la principale raison qui incite et inciterait les Français à changer leur système de chauffage, bien loin d'une prise en compte des enjeux environnementaux, commente l'étude. L'aspect écologique passe encore derrière les contraintes de budget.

Des Français très satisfaits d'avoir changé de système de chauffage

L'enquête révèle, par ailleurs, une satisfaction assez générale des ménages ayant changé dernièrement leur système de chauffage, puisque, sur une échelle allant de 1 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait), ils attribuent des notes de : 8,5 pour le respect des délais de livraison, 8,5 pour la maîtrise de la consommation, 8,6 pour le respect des délais de pose, 8,7 pour la performance de l'installation du système de chauffage, 8,7 pour la propreté du chantier, 8,8 pour la qualité du service, 8,9 pour la qualité du matériel installé, 8,9 pour le confort de l'habitat (une fois le nouveau système de chauffage en service). D'autre part, 86,9% des ménages venant de changer leur chauffage disent que leur nouveau système thermique, ainsi que l'énergie qui le fait fonctionner, leur coûtent moins cher à l'usage. Quand il s'agit de préciser le montant annuel ainsi économisé, 38,1% l'estiment à plus de 250 euros, 15% à 200 euros, 15% également à 100 euros, 11,5% à 150 euros, 8% à 250 euros, 7,1% à 50 euros et 5,3% à moins de 50 euros. Autre enseignement de l'enquête : Les consommateurs futurs et potentiels sont beaucoup plus nombreux, avec la situation économique actuelle, à vouloir payer leur nouveau système de chauffage en plusieurs fois ou en ayant recours à un crédit à la consommation auprès d'une banque, indique l'étude. Par ailleurs, la hausse des prix des énergies est ressentie, par les ménages interrogés, de manière plus forte pour l'électricité et le fioul que pour le gaz naturel : ainsi, depuis septembre 2012, 75,4% des ménages ont ressenti une augmentation, sur un an, de leur facture d'électricité, contre 72,4% pour le fioul, mais seulement 40,4% pour le gaz. D'autre part, 78,1% disent que cette hausse des énergies a eu « un impact » sur leurs habitudes de consommation d'énergie, hiver comme été. 59,9% ont ainsi baissé la température de leur chauffage de quelques degrés, 43,7% ont restreint le chauffage en ne chauffant que certaines pièces, 31,4% ont mieux isolé leur logement, 16,9% ont utilisé un programmateur de chauffage, 16,3% ont restreint l'utilisation d'ECS (« car chauffée au gaz ou à l'électricité »), 12% ont changé leur système de chauffage et le type d'énergie et enfin 10,8% ont acheté un chauffage d'appoint (« pour utiliser le moins possible le chauffage principal »).

Solaire thermique : « fort potentiel » et « opportunité économique et industrielle »

Bien que « laissée pour compte par les pouvoirs publics », et souffrant d'un manque de soutien « cohérent », d'une communication « insuffisante » et d'un « déficit d'expérience et de formation », le solaire thermique conserve un « fort potentiel » en France. C'est ce que vient d'estimer une récente étude de la société internationale de conseil Alcimed, qui ajoute : Le solaire thermique représente pour la France une véritable opportunité économique et industrielle. Et son essor est à privilégier. L'étude insiste sur la nécessité d'une « prise en main de la communication » par les pouvoirs publics. L'Etat doit rapidement prendre le relais des industriels en engageant des actions de communication, souligne-t-on. Les acteurs de la filière, aujourd'hui concentrés sur le maintien de leur activité, n'en ont plus les moyens. Par ailleurs, on estime chez Alcimed que le coût des systèmes solaires thermiques est lié à un « déficit de formation et de structuration ». La France n'a pas développé l'énergie solaire thermique d'un point de vue économique et n'a pas structuré sa chaîne de valeur en conséquence, ajoute l'étude, qui déplore un « manque de professionnalisation de l'offre », en particulier dans l'installation et l'exploitation/maintenance. Le déficit de formation et d'expérience des installateurs engendre des temps de pose plus longs et des primes de risque peu courantes, précise l'étude, qui a calculé que, par rapport à l'Allemagne et à l'Autriche, la France a un coût du solaire thermique pour l'utilisateur 30% plus élevé, et ce « principalement » à cause d'un plus grand coût d'installation.

- **EN BREF.** Dans le cadre de la campagne de communication «J'éco-rénove, j'économise», 45% des appels reçus au numéro de téléphone unique de la campagne concernent l'isolation et 30% les appareils de chauffage.

- **EN BREF.** Vient de paraître, dans le cadre du programme RAGE, un rapport sur les résultats d'essais réalisés sur une chaudière murale gaz à condensation, ainsi que sur une PAC double-service, essais pour déterminer les performances en production d'ECS. Autre nouvelle publication RAGE : un guide sur la schémathèque de PAC en habitat individuel pour les modèles air/eau et eau/eau, tout ou rien ou à variation de vitesse, en neuf comme en rénovation.